

2023/040
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues

04 Septembre 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 28/08/2023
En exercice..... 15 Date d'affichage : 28/08/2023
Qui ont pris part à la délibération..... 14

L'an deux mil vingt-trois et le 04 septembre 2023 à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	Oui			
Marc DINI	Oui			
Christine SANTUCCI	Oui			
Emmanuel DJAKOVIC	Oui			
François BERGNA	Oui			
Sylvie CAGINICOLAU	Oui			
Emilie VALETTE		Oui	Oui	Emmanuel DJAKOVIC
Serge MEOLA	Oui			
Patrick DOULIERY		Oui	Non	
Hélène CASTA	Oui			
Steve PREVOST		Oui	Oui	Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT		Oui	Oui	Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE	Oui			
Sylvie MATHIEU	Oui			
Anne-Marie MONTANO	Oui			

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
DE FORCALQUIER

Sylvie CAGINICOLAU est désignée secrétaire de séance.

06 SEP. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro	OBJET
2023/040	Création Bail Locatif

VU la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 ;

CONSIDÉRANT :

- Que la municipalité accueille des réfugiés Ukrainiens sans logement sur le territoire communal ;

- Que la commune a mis à disposition des réfugiés, un logement à titre gratuit dans la salle des jeunes situé 48, place de l'église, 04230 Saint-Etienne-les-Orgues ;
- Que les réfugiés désirent participer financièrement au logement mis à leur disposition ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- De convenir d'un nouveau contrat de bail locatif avec Monsieur et Madame Olexandr MOISEIEV, réfugiés ukrainiens ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce bail locatif ;
- De fixer le montant du loyer mensuel à 200 € (deux cent euros), comme proposé par l'association *Accueil Solidarité* ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire, PAUL Patricia

